
La poule: nouveau partenaire minceur

Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc

7 Ter Rue de la Porte de Buc

78000 Versailles

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Aurélie Flour

aurelie.flour@agglovgp.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc (VGP) se compose de 19 communes ce qui représente 263 163 habitants sur un territoire de 11 464 hectares. Depuis 2011, la Collectivité s'est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets.

Pour sensibiliser les habitants à la prévention des déchets, l'Agglomération a décidé de promouvoir l'adoption de poules, afin de réduire la quantité des biodéchets jetés aux ordures ménagères.

En effet, celles-ci peuvent consommer jusqu'à 150kg de déchets par an. L'objectif était de distribuer 400 poules sur le territoire de Versailles Grand Parc en 2016.

L'Agglomération a laissé le choix aux habitants entre 2 races de poules : la pondeuse (rousse et cuivrée) et celle de Houdan (race locale des Yvelines). Une participation financière était demandée aux habitants désireux d'acquérir des poules, à savoir 10€ pour un couple de poules pondeuses ou 35€ pour un couple de poules de Houdan. L'Agglomération quant à elle a subventionné à hauteur de 7,5€ par poule.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

-réduire la quantité d'ordures ménagères

Résultats quantitatifs

Une diminution d'environ 300kg/foyer et par an.

Résultats qualitatifs

Afin d'analyser les résultats qualitatifs obtenus, l'Agglomération Versailles Grand Parc a envoyé un questionnaire aux habitants qui ont participé à l'opération. Les retours de cette enquête ont permis d'en étudier l'impact et d'améliorer la qualité des services proposés. Sur les 163 foyers participants, 155 ont reçu le questionnaire (pour les autres : mauvaises adresses mails) et 97 foyers ont répondu, soit près de 60% de retours. Au vu des réponses aux questions, les habitants ont été majoritairement très satisfaits de l'opération (66.7%)

MISE EN OEUVRE

Planning

Rédaction du cahier des charges :

- Nous avons contacté d'autres collectivités, afin d'avoir leurs retours d'expériences.

Envoie du cahier sur la plateforme MPI :

- Nous avons recherché des producteurs locaux pour les poules, malheureusement aucun candidat n'a répondu dans les délais impartis.

Recherche de producteur :

- Après avoir constaté que personne ne s'était manifesté, nous avons décidé de relancer par téléphone. Nous avons obtenu un retour par ce biais. En parallèle, une société (Farmili) a pris contact avec nous, suite à un article paru dans « Le Parisien ». Nous avons donc deux candidats.

Analyse des offres :

- Suite à l'analyse, où le prix était le critère le plus élevé, la société Farmili a été retenue.

Mise en place du système d'inscription :

- La Collectivité a développé une fiche d'inscription en ligne via son site internet. Trois dates de distribution étaient proposées, les 2 et 3 avril, ainsi que le 28 mai. Les habitants devaient fournir un justificatif de domicile, s'engager à respecter les critères pour adopter les poules (être en maison individuelle, disposer d'un jardin, disposer d'un poulailler...).

Arrêt des inscriptions :

- Les inscriptions étaient stoppées 15 jours avant la date de distribution, afin de permettre à Farmili de gérer les stocks.

Rédaction des conventions (acquéreur et prestataire) :

- La Collectivité a fait le choix de formaliser l'adoption des poules via une convention entre les acquéreurs et la CAVGP. Cette convention a pour objet de rappeler le cadre de l'opération, de souligner le bien-être des animaux et de suivre le déroulement de l'opération (réduction des déchets).

Distribution des poules :

- Les distributions ont eu lieu au siège de l'Agglomération (6, avenue de Paris à Versailles), dans la cour de 10h à 13h, aux dates prévues.

Suivi :

- L'Agglomération est présente, pour répondre à toutes les questions ainsi que la société Farmili. De plus, un questionnaire a été envoyé en fin d'année afin de demander aux habitants d'estimer le volume de diminution de leurs ordures ménagères constaté et imputable aux poules.

Moyens humains

Chargée de mission PLPD

Stagiaire

Moyens financiers

3000 € pour la participation dans l'achat des poules

165€ pour l'impression du guide poule. Création en interne.

Moyens techniques

Site de distribution (dans la cour de l'agglomération)

Tout le matériel technique (camion, boîte de transport...) a été pris en charge par le prestataire.

Partenaires mobilisés

La société Farmili a travaillé avec l'agglomération sur ce projet.

C'est une jeune startup française, qui ne produit que du made in France, spécialisé dans "les minis fermes".

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est tout à fait reproductible.

Difficultés rencontrées

Cette opération à fait le "buzz" sur le territoire de l'agglomération.

Recommandations éventuelles

Repréciser aux gens qu'il faut trouver une solution de garde pendant les vacances, que c'est un animal et qu'il faut s'en occuper tous les jours, qu'il faut les rentrer et les sortir pour les protéger des prédateurs.

Indiquer qu'il y aura un temps adaptation pour que les poules se familiarisent a leur nouveau milieu et pondent (environ 3 semaines).

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Juin 2017

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Carole LIMOUZIN
carole.limouzin@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France